

M. GREEN: Combien de soldats de nos armées seront atteints de ce fait?

L'hon. M. RALSTON: Personne ne possède, que je sache, de chiffres à cet égard. J'ai déclaré, je crois, il y a quelques temps,—c'était tout simplement une déclaration générale sans rapport aucun avec les négociations actuelles,—que l'armée canadienne comptait de six à sept mille sujets américains. J'ai dit également que le Corps d'aviation royal canadien comptait à cette époque quelque 2,300 citoyens américains, y compris les officiers-pilotes de l'état-major. Je cite de mémoire bien entendu. Ces chiffres remontent déjà à quelque temps, et, je n'en doute pas, un grand nombre d'autres se sont depuis enrôlés dans l'aviation.

M. BROOKS: Les sujets d'un pays allié qui sont au Canada ne sont-ils pas susceptibles d'être appelés par leurs propres gouvernements ou par leurs gouvernements exilés en terre étrangère?

L'hon. M. RALSTON: Parfaitement, ils sont susceptibles d'être appelés en vertu des lois de leurs gouvernements. Toutefois, en vertu du droit international, le gouvernement canadien n'aide pas nécessairement à la mise en vigueur de ces lois.

M. BROOKS: Cependant, ils sont prévenus par leurs propres gouvernements?

L'hon. M. RALSTON: Oui.

M. GRAYDON: A une étape antérieure du présent débat, j'ai soulevé la question de la mise au service des hommes de l'active de moyens de transport plus faciles. J'ai proposé que le ministre étudiat l'opportunité de réunir un petit comité formé de simples soldats afin de recevoir les conseils de ces derniers sur certains des points que j'ai soulevés. Je désire dire, ce soir, quelques mots dans le même sens. On me dit que les Etats-Unis ont établi dans leur armée nouvellement organisée un système que j'hésite à souligner au ministre, car, comme je l'ai déjà dit, il est peu probable qu'il accorde aux critiques civils plus d'attention qu'ils n'en méritent, mais j'espère que cet exemple ne sera pas mis de côté dans les nouvelles dispositions disciplinaires que veut adopter l'armée canadienne. Pour démocratiser, comme on dit, l'armée américaine on a adressé 3,000 questionnaires, de 118 questions chacun, à un groupe de militaires choisis. Ces destinataires sont appelés à donner des opinions essentielles sur plusieurs points importants du travail de l'armée. On demande, entre autre chose, comment les services d'un membre de l'armée peuvent augmenter en efficacité; comment on pourrait améliorer l'efficacité, la discipline et autres

qualités de l'armée. Cette consultation des troupes suit d'assez près la proposition que j'ai déjà formulée, d'instituer un comité spécial composé de militaires. Il se peut qu'une consultation adressée à des "subalternes" ne semble pas, de prime abord, des plus orthodoxes. Dans l'élaboration d'un programme futur, le ministre pourrait tenir compte d'une proposition émanant de l'armée américaine elle-même.

Le ministère se prépare-t-il à poursuivre cet objectif?

L'hon. M. RALSTON: Nous possédons en fait un organisme d'institution assez récente, que nous appelons: la direction des services spéciaux, et qui s'occupe précisément des questions qu'a mentionnées l'honorable député, celle du moral, entre autres, tant au sein qu'en dehors de l'armée. Il reçoit, tant des civils que des militaires, toute proposition ayant pour objet d'aider les gens à tirer meilleur parti de leurs aptitudes et d'améliorer l'armée, de façon générale.

M. GRAYDON: A-t-on déjà entrepris ce travail?

L'hon. M. RALSTON: Non.

M. BROOKS: Il y a eu un questionnaire.

L'hon. M. RALSTON: On n'a ni entrepris le travail, ni distribué un questionnaire du genre mentionné; cependant, on a pris d'autres mesures afin de sonder les opinions à ce sujet.

M. HAZEN: Je désire poser au ministre quelques brèves questions qui exigeront des réponses assez longues. Les effectifs des 4e, 6e, 7e et 8e divisions sont-ils au complet? Chacune de ces divisions a-t-elle tous ses officiers? Chacune est-elle complètement équipée? Si certaines d'entre elles ne sont pas complètes quant aux effectifs, aux officiers ou à l'équipement militaire, le ministre nous dira-t-il quand ces résultats seront atteints? Quels sont les commandants de ces quatre divisions?

L'hon. M. RALSTON: Il me semblait que l'honorable représentant parlait des 4e, 6e et 7e divisions?

M. HAZEN: Des 4e, 6e, 7e et 8e divisions si toutefois ils sont déjà nommés; sinon, le ministre croit-il qu'ils le seront bientôt? Peut-il nous dire, de plus, les noms des officiers des diverses brigades incluses dans ces quatre divisions?

L'hon. M. RALSTON: La réponse à la première question sera très brève: celle qui se rapporte aux effectifs des 4e, 6e, 7e et 8e divisions. Je suis convaincu que l'honorable député ne prétends pas que je lui donne ce